

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE
NÎMES MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

METROPOLE



**NOUVEAU
MANDAT
NOUVELLE
ÉQUIPE**

SEPTEMBRE 2020
N°61



ENTRÉE GRATUITE*

Saison 2020
42 spectacles !
 Théâtre, Humour, Musique
 Danse, Magie, Jeune public

les **Vendredis**
 de l'Agglo

SPECTACLE EXCEPTIONNELLEMENT SUR RÉSERVATION*
 au 06.40.45.20.14, du lundi au jeudi précédant la date concernée.

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Plus d'infos sur les conditions sanitaires mises en place sur nimes-metropole.fr

*Dans la limite des places disponibles



#FiersDeNotreAvenir

**INTERVIEW
 DU PRÉSIDENT**

**RENCONTRE AVEC FRANCK PROUST
 SA VISION DE L'AGGLO**



04

**LES ÉLUS
 COMMUNAUTAIRES**

**39 COMMUNES
 105 ÉLUS COMMUNAUTAIRES
 15 VICE-PRÉSIDENTS
 34 MEMBRES DU BUREAU
 55 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**

08



LES MAIRES DES COMMUNES

39 MAIRES AU SERVICE DE LA POPULATION

06

LES GRANDS PÔLES D'INTÉRÊT

7 PÔLES POUR 7 ÉQUIPES

13

**LES COMPÉTENCES
 DE L'AGGLO**

**L'AGGLO AU CŒUR
 DE VOTRE QUOTIDIEN**

14



MOBILITÉS

**TARIFS, DESSERTE...
 CE QUI CHANGE POUR LES USAGERS**

16



ÉCONOMIE

SOUTENIR LES ENTREPRISES, UNE PRIORITÉ IMMÉDIATE

18



Papier recyclé

Nîmes Métropole « Le Colisée », 3 rue du Colisée, 30947 Nîmes Cedex 9 - Tél. 04 66 02 55 55
 Directeur de la publication : Bernard Baumelou - Rédaction : direction de la communication
 Photos : direction de la communication et Ville de Nîmes - Création maquette : **MGT**
 Impression : Maury imprimeur - Tirage : 118 000 exemplaires
 Distribution toutes boîtes aux lettres de Nîmes Métropole : ADREXO - Dépôt légal à parution



Franck Proust

57 ans | Agent Général d'Assurances | Maîtrise en sciences de Gestion
Diplômé du Centre d'Etudes et de Recherches en Marketing (CEREM)

- Conseiller municipal à la Ville de Nîmes délégué aux affaires européennes et aux relations extérieures internationales
- Vice-Président du PPE (Parti Populaire Européen)
- Membre du comité des Régions de l'Union Européenne
- Député Européen (2011-2019)
- Élu depuis 2001 aux côtés de Jean-Paul FOURNIER, Maire de Nîmes
- 1^{er} adjoint au maire de Nîmes (2007-2020)
- Conseiller départemental (2004-2011)
- Elu en 1989 auprès de Jean BOUSQUET, Délégué au tourisme

Franck Proust
Président
de Nîmes Métropole

"Nîmes Métropole, une aventure collective à 39"

Le 8 juillet dernier, les 105 conseillers communautaires des 39 communes que rassemble Nîmes Métropole, ont élu à la majorité absolue le nouveau Président, Franck Proust. Élu local depuis plus de 30 ans, c'est un homme d'expérience avec un réseau national et européen.

Vous venez d'être élu à la majorité absolue. Quelle est votre ambition pour l'agglomération ?

Mon élection à la tête de notre agglomération est le signe de cette confiance accordée par l'ensemble des élus communautaires et je les en remercie. Ils ont fait preuve d'un état d'esprit constructif en élisant avec une confortable majorité les Vice-présidents et Membres du bureau. Mon ambition pour Nîmes Métropole est claire : lui donner un nouvel élan pour en faire une agglomération incontournable du Sud de la France. Pour cela, nous devons travailler de manière collective, avec les 39 maires et l'ensemble de l'exécutif, autour d'une nouvelle gouvernance. Une gouvernance que je souhaite apaisée et fondée sur une confiance réciproque.

Lors de votre discours d'investiture, vous avez évoqué une aventure collective. Concrètement, comment allez-vous associer les maires ?

Oui, en effet, c'est une aventure avec les 39 édiles de notre agglomération. Pour cette mandature, les maires, mais plus globalement les élus communautaires, seront écoutés et pleinement associés à la gestion et aux orientations des politiques publiques. Le dialogue et les échanges seront de mise, aucune commune ni aucun territoire ne sera mis de côté. Ce propos je le transforme en actes. Désigner l'ensemble des maires comme étant membre du Bureau en est un fort. Et pour aller plus loin, je proposerai que le Bureau communautaire soit un vrai organe délibérant. L'agglomération de demain ne peut se construire qu'autour de

la transparence et d'un travail en étroite collaboration avec tous les élus pour impulser une nouvelle dynamique au sein de notre collectivité.

De manière inédite, vous avez présenté votre exécutif par grands pôles d'intérêt. Pourquoi une telle démarche ?

Tout d'abord, donner délégation n'est pas un geste anodin. J'attache la plus grande importance aux missions et prérogatives qui relèvent des 37 délégations. C'est la marque d'une confiance, c'est une parcelle du pouvoir exécutif qui est entre les mains des élus désignés. Six ans pour agir, c'est à la fois long et court. J'ai souhaité que s'organise rapidement l'éventail des politiques publiques de l'agglomération alors qu'une installation au cœur de l'été n'est pas la plus aisée. Au travers d'une

organisation par pôle que je veux à la fois au service de l'efficacité mais également comme un véritable outil de cohésion de l'équipe communautaire. Le travail d'équipe exige de la transversalité qui est le carburant de la cohésion.

Concrètement, je ne veux pas d'élus isolés mais des équipes avec des feuilles de route portant le projet communautaire. Travailler en équipe, côte à côte, ça développe aussi cet esprit communautaire qui doit monter en puissance dans nos collectivités modernes.

Dès votre prise de fonction, vous avez pris des mesures politiques fortes ?

Pour faire face à la crise sanitaire que traverse notre pays, Nîmes Métropole a besoin de la force collective de ses élus et ses habitants. La première mesure concerne la baisse des tarifs des abonnements à destination des scolaires du territoire. Immédiatement, j'ai souhaité rétablir une profonde injustice. Pour accompagner au mieux les foyers, nous avons soulagé les familles de la charge du transport scolaire en s'alignant sur la tarification des transports régionaux. Dans le contexte particulier que traverse notre pays, c'est un choix qui représente pour Nîmes Métropole un effort financier important mais dont dépendent la solidarité et l'équité de notre territoire. Mais aussi, afin de limiter l'impact de la crise sanitaire, nous avons posé les premières bases d'un plan de relance pour le tissu économique local qui nous permettra de soutenir plus de 800 entreprises issues de

plusieurs secteurs. En tant que Président, j'entends actionner tous les leviers dont Nîmes Métropole a la maîtrise, pour sauver notre économie.

Pour les six prochaines années, quelles sont vos priorités ?

Nîmes Métropole fait partie des 3 collectivités sur les 351 du Gard à être dans le réseau d'alerte des finances de l'Etat. Ce qui est le seuil avant une mise sous tutelle inévitable si un plan de redressement n'est pas adopté. Je souhaite donc qu'en deux exercices, nous puissions revenir vers des équilibres financiers dans la norme. Ces derniers demanderont des choix pour conserver à la fois la vraie fonction de l'agglomération qui doit être avant tout une collectivité d'investissements structurels et d'aménagement du territoire et pour garantir voire améliorer la qualité des services publics dont nous avons la charge, eau, assainissement, collecte des ordures ménagères, SPANC, etc. Il ne faut jamais oublier que les agglomérations sont nées car elles s'avéraient être la bonne échelle pour traiter du développement économique et des transports au sein du bassin de vie. C'est effectivement ce qui donne au territoire sa vitalité d'un côté et sa cohérence de l'autre. Bien sûr, j'ai sur moi une liste d'investissements et de projets structurants pour le territoire mais là également, c'est ensemble que nous bâtirons le Programme pluriannuel d'investissement dès lors qu'ensemble nous aurons également décidé en responsabilité des arbitrages impératifs pour le redressement financier. Cela se fera dès ce

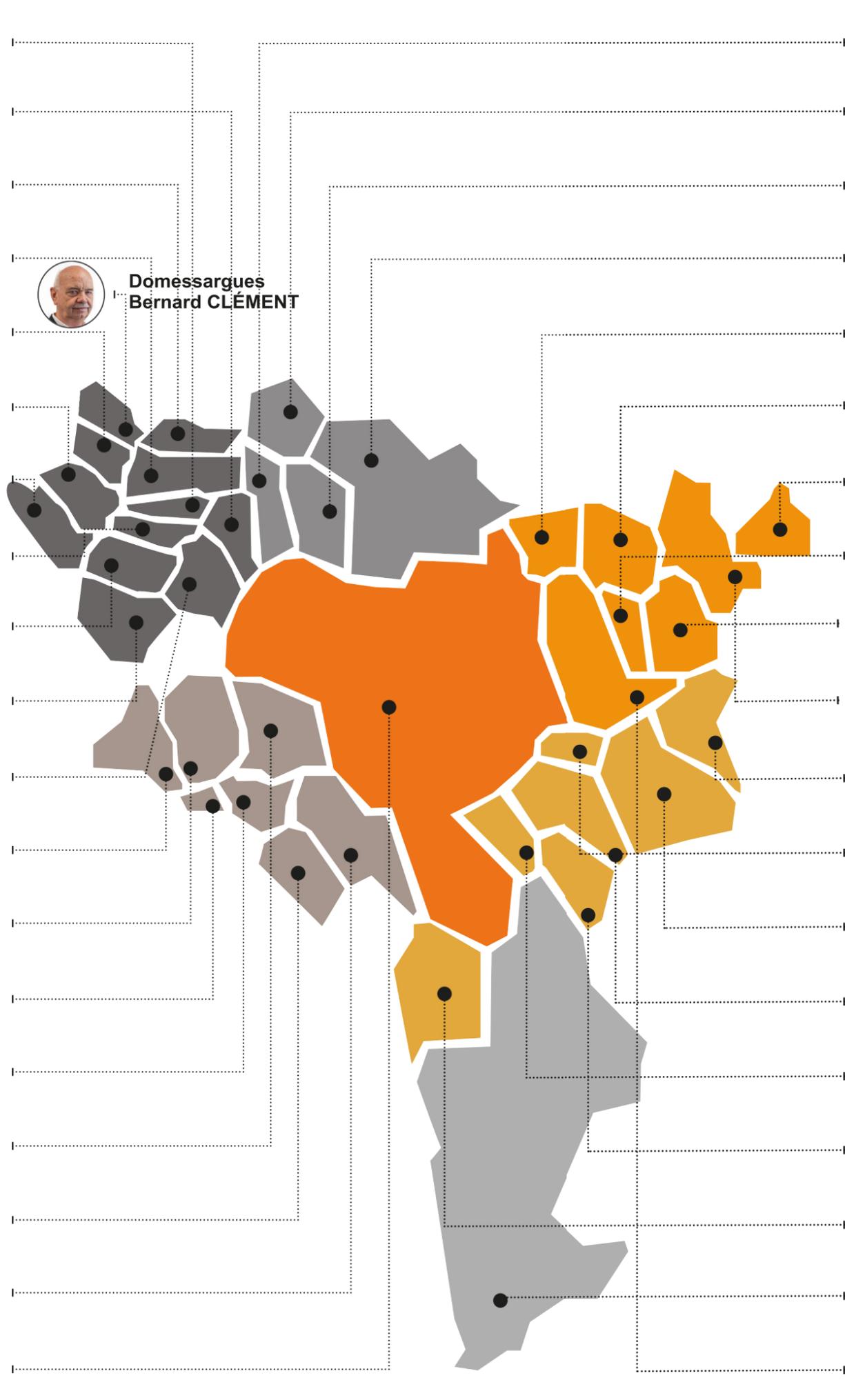
3^e trimestre et rythmera nos investissements et nos projets durant le mandat.

Vous parlez aussi d'une « éco-métropole ». Qu'en est-il ?

Nîmes Métropole doit penser son avenir écologique en le construisant au présent. Ce territoire regorge de ressources qu'il s'agit de préserver et contrôler, à commencer par l'eau ou encore les espaces naturels uniques, et d'un savoir-faire aussi. Le pôle environnement est l'un des plus complets en ce qu'il recouvre tous les aspects du développement durable coordonnés par le Vice-président Bernard Angelras. Je veux que Nîmes Métropole s'arme d'un Plan Air Climat Energie Territorial, charge que j'ai confiée à Maurice Gaillard. Ce n'est pas pour gratter du papier mais pour avoir un programme d'actions pensé et cohérent. En complément, on a vu durant le confinement combien la qualité de l'alimentation tenait une place importante. J'ai remis à Fabienne Richard-Trinquier le soin de mettre en place le Projet alimentaire territorial. Les circuits courts, en étant la base, sont aussi un levier économique et d'aménagement de l'espace. Au cours de ce mandat, le défi écologique sera pris en compte dans chaque compétence, d'où une parfaite transversalité des grands pôles d'intérêt. L'agglomération de demain, c'est une agglomération durable, éco-responsable et qui protège son environnement. •



- Montignargues
Véronique POIGNET-SENGER
- La Rouvière
Patrick DE GONZAGA
- Sauzet
Joseph ARTAL
- Saint-Géniès-de-Malgoirès
Jean-François DURAND-COUTELLE
- Maressargues
Christine LEFEVRE
- Montagnac
Daniel MARQUET
- Moulézan
Pierre LUCCHINI
- Saint-Bauzély
Jacques DURAND
- Fons-Outre-Gardon
Maryse GIANNACCINI
- Saint-Mamert-du-Gard
Catherine BERGOGNE
- Gajan
Jean-Louis POUDEVIGNE
- Saint-Côme-et-Maruéjols
Michel VERDIER
- Clarensac
Patrick GERVAIS
- Saint-Dionisy
Jean-Christophe GREGOIRE
- Langlade
Gaëtan PREVOTEAU
- Caveirac
Jean-Luc CHAILAN
- Bernis
Théos GRANCHI
- Milhaud
Jean-Luc DESCLOUX
- Nîmes
Jean-Paul FOURNIER



- La Calmette
Jacques BOLLEGUE
- Saint-Chaptes
Jean-Claude MAZAUDIER
- Dions
Gérard THEOTIME
- Sainte-Anastasia
Gilles TIXADOR
- Poulx
Patrice QUITTARD
- Cabrières
Gilles GADILLE
- Sernhac
Gaël DUPRET
- Saint-Gervasy
Joël VINCENT
- Bezouze
Antoine MARCOS
- Lédenon
Frédéric BEAUME
- Redessan
Fabienne RICHARD-TRINQUIER
- Rodilhan
Patrice PLANES
- Manduel
Jean-Jacques GRANAT
- Bouillargues
Maurice GAILLARD
- Caissargues
Olivier FABREGOUL
- Garons
Alain DALMAS
- Générac
Frédéric TOUZELLIER
- Saint-Gilles
Eddy VALADIER
- Marguerittes
Rémi NICOLAS

Domessargues
Bernard CLÉMENT

262 289 HABITANTS

- NÎMES
- GARDONNENQUE
- LEINS GARDONNENQUE
- VAUNAGE
- COSTIÈRES
- CAMARGUE
- GARRIGUES

PRÉSIDENT DE NÎMES MÉTROPOLE
Franck PROUST

- 39 COMMUNES
- 105 ÉLUS COMMUNAUTAIRES
- 15 VICE-PRÉSIDENTS
- 34 MEMBRES DU BUREAU
- 55 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

PRÉSIDENT



Franck PROUST
Président de Nîmes Métropole
Conseiller municipal de Nîmes



Frédéric TOUZELLIER
1^{er} Vice-président de Nîmes Métropole, délégué à l'aménagement du territoire.
Maire de Générac



Bernard ANGELRAS
Vice-président de Nîmes Métropole, délégué à l'environnement, aux déchets, à la collecte et au traitement.
Conseiller municipal de Nîmes



Jean-Marc CAMPELLO
Vice-président de Nîmes Métropole, délégué aux mobilités et infrastructures de transports.
Conseiller municipal de Nîmes



Théo GRANCHI
Membre du Bureau communautaire délégué au tourisme.
Maire de Bernis



Antoine MARCOS
Membre du Bureau communautaire délégué aux mobilités douces urbaines et rurales.
Maire de Bezouce



Maurice GAILLARD
Membre du Bureau communautaire délégué à l'urgence climatique et au P.Lan Air Climat Energie Territorial.
Maire de Bouillargues



Patrick CHABERT
Membre du Bureau communautaire Adjoint au Maire de Dions



Frédéric BEAUME
Vice-président de Nîmes Métropole, délégué aux finances.
Maire de Lédénon



Jean-Luc CHAILAN
Vice-président de Nîmes Métropole, délégué au service public de l'eau.
Maire de Caveirac



Jean-François DURAND-COUTELLE
Vice-président de Nîmes Métropole, délégué au service public d'assainissement.
Maire de Saint-Géniès-de-Malgoirès



Olivier FABREGOUL
Vice-président de Nîmes Métropole, délégué au développement économique, au marketing territorial et aux relations extérieures.
Maire de Caissargues



Bernard CLÉMENT
Membre du Bureau communautaire délégué au transport ferré.
Maire de Domessargues



Maryse GIANNACCINI
Membre du Bureau communautaire
Maire de Fons-outre-Gardon



Jean-Louis POUDEVIGNE
Membre du Bureau communautaire
Maire de Gajan



Alain DALMAS
Membre du Bureau communautaire délégué à l'agriculture.
Maire de Garons



Gilles GADILLE
Vice-président de Nîmes Métropole, délégué à l'administration générale et au personnel.
Maire de Cabrières



Jean-Christophe GRÉGOIRE
Vice-président de Nîmes Métropole, délégué à l'aménagement des zones d'activités.
Maire de Saint-Dionisy



Pierre LUCCHINI
Vice-président de Nîmes Métropole, délégué aux énergies renouvelables.
Maire de Moulézan



Rémi NICOLAS
Vice-président de Nîmes Métropole, délégué aux projets de secteur et délégué à l'administration des fonds de concours.
Maire de Marguerittes



Jacques BOLLÈGUE
Membre du Bureau communautaire délégué à la politique locale du commerce.
Maire de La Calmette



Patrick DE GONZAGA
Membre du Bureau communautaire
Maire de La Rouvière



Gaétan PRÉVOTEAU
Membre du Bureau communautaire
Maire de Langlade



Jean-Jacques GRANAT
Membre du Bureau communautaire
Maire de Manduel



Géraldine REY-DESCHAMPS
Vice-présidente de Nîmes Métropole, déléguée à l'habitat et au renouvellement urbain.
Conseillère municipale de Nîmes



Fabienne RICHARD-TRINQUIER
Vice-présidente de Nîmes Métropole, déléguée au projet alimentaire territorial.
Maire de Redessan



Daniel-Jean VALADE
Vice-président de Nîmes Métropole, délégué à l'enseignement supérieur.
Conseiller municipal de Nîmes



Eddy VALADIER
Vice-président de Nîmes Métropole, délégué à la formation et à l'insertion.
Maire de Saint-Gilles



Renaud LEROI
Membre du Bureau communautaire délégué aux gens du voyage.
Conseiller municipal de Marguerittes



Jean-François BERTIER
Membre du Bureau communautaire Adjoint au Maire de Maressargues



Jean-Luc DESCLOUX
Membre du Bureau communautaire délégué au savoir-faire local et au patrimoine rural.
Maire de Milhaud



Daniel MARQUET
Membre du Bureau communautaire
Maire de Montagnac

● PÔLE AMÉNAGEMENT / DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
● PÔLE ENVIRONNEMENT

● PÔLE MOBILITÉS
● PÔLE ADMINISTRATION / FINANCES

● PÔLE EAU / ASSAINISSEMENT
● PÔLE CULTURE / TRADITIONS / SPORT

● PÔLE POLITIQUE DE LA VILLE / HABITAT / CITOYENNETÉ



Véronique POIGNET-SENGER
Membre du Bureau communautaire
Maire de Montignargues



Laurent BOISSIER
Membre du Bureau communautaire,
délégué aux conseillers citoyens
et délégué aux sports.
Adjoint au Maire de Nîmes



Claude DE GIRARDI
Membre du Bureau communautaire,
déléguée au transport routier de
voyageurs urbains et périurbains.
Adjointe de quartier Mairie de Nîmes



Marc TAULELLE
Membre du Bureau communautaire,
délégué à la gestion des milieux
aquatiques et prévention
des inondations
Adjoint de quartier Mairie de Nîmes



Richard TIBERINO
Membre du Bureau communautaire,
délégué au contrat de ville
et à la sécurité.
Adjoint de quartier Mairie de Nîmes



Patrice QUITTARD
Membre du Bureau communautaire,
délégué au numérique
Maire de Poulx



Patrice PLANES
Membre du Bureau communautaire
Maire de Rodilhan



Daniel VOLÉON
Membre du Bureau communautaire
délégué à la ruralité
Adjoint au Maire de Saint-Bauzély



Jean-Claude MAZAUDIER
Membre du Bureau communautaire,
délégué au service public
d'assainissement non collectif.
Maire de Saint-Chartes



Michel VERDIER
Membre du Bureau communautaire,
délégué à l'agrotourisme.
Maire de Saint-Côme-et-Maruéjols



Gilles TIXADOR
Membre du Bureau communautaire,
délégué aux sites, paysages et bio-
diversité.
Maire de Sainte-Anastasia



Joël VINCENT
Membre du Bureau communautaire,
délégué aux activités artistiques
et culturelles - Paloma.
Maire de Saint-Gervasy



Dominique TUDELA
Membre du Bureau communautaire
Adjointe au Maire de Saint-Gilles



Catherine BERGOGNE
Membre du Bureau communautaire
Maire de Saint-Mamert



Joseph ARTAL
Membre du Bureau communautaire,
délégué aux voiries d'intérêt
communautaire.
Maire de Sauzet



Gaël DUPRET
Membre du Bureau communautaire,
délégué aux relations intracommun-
nautaires, délégué aux traditions
et à la politique d'animation
communautaire.
Maire de Sernhac



Jean-Paul FOURNIER
Membre du Bureau communautaire,
délégué aux paysages urbains
et à l'architecture.
Maire de Nîmes



Hélène LECOQ
Membre du Bureau communautaire,
déléguée à la qualité des services
publics et aux relations usagers.
Adjointe au Maire de Clarensac

- PÔLE AMÉNAGEMENT / DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- PÔLE ENVIRONNEMENT
- PÔLE MOBILITÉS
- PÔLE ADMINISTRATION / FINANCES
- PÔLE EAU / ASSAINISSEMENT
- PÔLE CULTURE / TRADITIONS / SPORT
- PÔLE POLITIQUE DE LA VILLE / HABITAT / CITOYENNETÉ

LAÏLA ACHKAR
Conseillère communautaire
Conseillère municipale Marguerittes



NADIA ARCHIMBAUD
Conseillère communautaire
Conseillère municipale de Saint-Gilles



SYLVIE BARBIER - AJMO BOOT
Conseillère communautaire
Conseillère municipale de Saint-Gilles



MARIE-CHANTAL BARBUSSE
Conseillère communautaire
Adjointe au maire de Nîmes



CHRISTIAN BASTID
Conseiller communautaire
Conseiller municipal de Nîmes



MONIQUE BOISSIÈRE
Conseillère communautaire
Conseillère municipale de Nîmes



OLIVIER BONNÉ
Conseiller communautaire
Conseiller municipal de Nîmes



VINCENT BOUGET
Conseiller communautaire
Conseiller municipal de Nîmes



MARY BOURGADE
Conseillère communautaire
Adjointe au maire de Nîmes



LAURENT BURGOA
Conseiller communautaire
Adjoint au maire de Nîmes



AMÉLIE BUTEL
Conseillère communautaire
Conseillère municipale de Nîmes



MAUD CHELVI-SENDIN
Conseillère communautaire
Adjointe au maire de Nîmes



CHRISTOPHE CONTASTIN
Conseiller communautaire
Conseiller municipal de Saint-Gilles



FRANÇOIS COURDIL
Conseiller communautaire
Adjoint au maire de Nîmes



XAVIER DOUAIS
Conseiller communautaire
Adjoint au maire de Nîmes



SYLVETTE FAYET
Conseillère communautaire
Conseillère municipale de Nîmes



BRUNO FERRIER
Conseiller communautaire
Conseiller municipal de Nîmes



RICHARD FLANDIN
Conseiller communautaire
Adjoint au maire de Nîmes



LAURENCE GARDET
Conseillère communautaire
Conseillère municipale de Nîmes



VÉRONIQUE GARDEUR-BANCEL
Conseillère communautaire
Adjointe au maire de Nîmes



CORINNE GIACOMETTI
Conseillère communautaire
Conseillère municipale de Nîmes



YOANN GILLET
Conseiller communautaire
Conseiller municipal de Nîmes



SERGE GILLI
Conseiller communautaire
Conseiller municipal de Saint-Gilles




PASCAL GOURDEL
Conseiller communautaire
Adjoint au maire de Nîmes



LISBETH GUÉRIN-GRAIL
Conseillère communautaire
Conseillère municipale de Nîmes



MICHEL HAMARD
Conseiller communautaire
Adjoint au maire de Clarensac



THIERRY JACOB
Conseiller communautaire
Conseiller municipal de Nîmes



VÉRONIQUE JOUVE-SAMMUT
Conseillère communautaire
Conseillère municipale de Nîmes



YVAN LACHAUD
Conseiller communautaire
Conseiller municipal de Nîmes



TIPHAINE LEBLOND
Conseillère communautaire
Conseillère municipale de Nîmes



FLORENCE LIMONES
Conseillère communautaire
Conseillère municipale de Marguerittes



YANNICK LIRON
Conseiller communautaire
Conseiller municipal de Nîmes



VALÉRIE MAGGI
Conseillère communautaire
Adjointe au maire de Manduel



CHANTAL MAY
Conseillère communautaire
Adjointe de quartier mairie de Nîmes



JO MENUT
Conseillère communautaire
Conseillère municipale de Nîmes



DOLORES ORLAY-MOUREAU
Conseillère communautaire
Adjointe au maire de Nîmes



FRÉDÉRIC PASTOR
Conseiller communautaire
Conseiller municipal de Nîmes



CHRISTOPHE PIO
Conseiller communautaire
Conseiller municipal de Nîmes



JULIEN PLANTIER
Conseiller communautaire
Adjoint au maire de Nîmes



PATRICE PRAT
Conseiller communautaire
Conseiller municipal de Nîmes



THIERRY PROCIDA
Conseiller communautaire
Conseiller municipal de Nîmes



AURÉLIE PROHIN
Conseillère communautaire
Conseillère municipale de Nîmes



MARIE-FRANCE RAINVILLE
Conseillère communautaire
Conseillère municipale de Garons



DANIEL RICHARD
Conseiller communautaire



SOPHIE ROULLE
Conseillère communautaire
Adjointe au maire de Nîmes



VALÉRIE ROUVERAND
Conseillère communautaire
Conseillère municipale de Nîmes



DAVID-ALEXANDRE ROUX
Conseiller communautaire
Conseiller municipal de Manduel



HUGUETTE SARTRE
Conseillère communautaire
Adjointe au maire de Milhaud



RICHARD SCHIEVEN
Conseiller communautaire
Adjoint au maire de Nîmes



ROGER SEGUELA
Conseiller communautaire
Adjoint au maire de Bouillargues



CAROLE SOLANA
Conseillère communautaire
Adjointe de quartier mairie de Nîmes



CHRISTINE TOURNIER-BARNIER
Conseillère communautaire
Conseillère municipale de Nîmes



MARIE-PIERRE TRONC
Conseillère communautaire
Adjointe au maire de Bouillargues



PASCALE VENTURINI
Conseillère communautaire
Adjointe au maire de Nîmes



VALENTINE WOLBER
Conseillère communautaire
Adjointe au maire de Nîmes



Les délégations regroupées par grands pôles d'intérêt

Les délégations sont regroupées par grands pôles d'intérêt. 7 pôles pour 3 équipes et 3 délégations en lien avec les autres pôles et représentées par :

Patrice QUITTARD
Membre du Bureau, délégué au numérique

Daniel VOLÉON
Membre du Bureau, délégué à la ruralité

Gaël DUPRET
Membre du Bureau, délégué aux relations intra-communautaires

PÔLE ENVIRONNEMENT

Bernard ANGELRAS
Vice-président, délégué à l'environnement, aux déchets, à la collecte et au traitement

Pierre LUCCHINI
Vice-président, délégué aux énergies renouvelables

Fabienne RICHARD-TRINQUIER
Vice-présidente, déléguée au projet alimentaire territorial

Maurice GAILLARD
Membre du Bureau, délégué à l'urgence climatique et au Plan Air Climat Energie Territorial

Jean-Luc DESCLOUX
Membre du Bureau, délégué au savoir-faire local et au patrimoine rural de caractère

Gilles TIXADOR
Membre du Bureau, délégué aux sites, paysages et biodiversité.

Jean-Paul FOURNIER
Membre du Bureau, délégué aux paysages urbains et à l'architecture

PÔLE EAU / ASSAINISSEMENT

Jean-Luc CHAILAN
Vice-président, délégué au service public de l'eau

Jean-François DURAND-COUTELLE
Vice-président, délégué au service public d'assainissement

Jean-Claude MAZAUDIER
Membre du Bureau, délégué au service public d'assainissement non collectif

Marc TAULELLE
Membre du Bureau, délégué à la gestions des milieux aquatiques et prévention des inondations

PÔLE MOBILITÉS

Jean-Marc CAMPELLO
Vice-président, délégué aux mobilités et infrastructures de transports

Antoine MARCOS
Membre du Bureau, délégué aux mobilités douces urbaines et rurales

Bernard CLÉMENT
Membre du Bureau, délégué au transport ferré

Claude DE GIRARDI
Membre du Bureau, déléguée au transport routier de voyageurs urbain et périurbain

PÔLE ADMINISTRATION / FINANCES

Frédéric BEAUME
Vice-président, délégué aux finances

Gilles GADILLE
Vice-président, délégué à l'administration générale et au personnel

Rémi NICOLAS
Vice-président, délégué à l'administration des fonds de concours

Hélène LECOQ
Membre du Bureau, déléguée à la qualité des services publics et aux relations usagers

PÔLE AMÉNAGEMENT / DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Frédéric TOUZELLIER
1^{er} Vice-président, délégué à l'aménagement du territoire

Olivier FABREGOUL
Vice-président, délégué au développement économique, au marketing territorial et aux relations extérieures

Jean-Christophe GREGOIRE
Vice-président, délégué à l'aménagement des zones d'activités

Rémi NICOLAS
Vice-président, délégué aux projets de secteur

Eddy VALADIER
Vice-président, délégué à la formation et à l'insertion

Théos GRANCHI
Membre du Bureau, délégué au tourisme

Michel VERDIER
Membre du Bureau, délégué à l'agrotourisme

Alain DALMAS
Membre du Bureau, délégué à l'agriculture

Jacques BOLLEGUE
Membre du Bureau, délégué à la politique locale du commerce

Joseph ARTAL
Membre du Bureau, délégué aux voiries d'intérêt communautaire

PÔLE POLITIQUE DE LA VILLE / HABITAT / CITOYENNETÉ

Géraldine REY-DESCHAMPS
Vice-présidente, déléguée à l'habitat et au renouvellement urbain

Richard TIBERINO
Membre du Bureau, délégué au contrat de ville et à la sécurité

Laurent BOISSIER
Membre du Bureau, délégué aux conseillers citoyens

Renaud LEROI
Membre du Bureau, délégué aux gens du voyage

PÔLE CULTURE / TRADITIONS / SPORT

Daniel Jean VALADE
Vice-président, délégué à l'enseignement supérieur

Laurent BOISSIER
Membre du Bureau, délégué aux sports

Gaël DUPRET
Membre du Bureau, délégué aux traditions et à la politique d'animation communautaire

Joël VINCENT
Membre du Bureau, délégué aux activités artistiques et culturelles - Paloma

Les compétences obligatoires



Développement Économique

- › Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire et aéroportuaire
- › Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- › Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme sur son territoire



Politique de la Ville

- › Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du Contrat de Ville
- › Mise en place d'actions dans les domaines suivants : économique, emploi, cadre de vie et sécurité



Aménagement de l'espace communautaire, mobilités

- › Participation au Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et Schémas de secteur
- › Création et réalisation de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC)
- › Organisation de la mobilité, transports urbains sur le territoire communautaire



Accueil des gens du voyage

- › Création, aménagement, entretien et gestion administrative et technique des aires d'accueil et des terrains familiaux localisés



Eau

- › Service assurant tout ou partie de la production par captage ou pompage, de la protection du point de prélèvement, du traitement, du transport, du stockage et de la distribution d'eau destinée à la consommation humaine



Équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire

- › Programme Local de l'Habitat
- › Politique du logement d'intérêt communautaire
- › Actions et aides financières en faveur du logement social
- › Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- › Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- › Amélioration du parc immobilier bâti



Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

- › Collecte des déchets ménagers et assimilés
- › Sensibilisation au tri sélectif en dotant les foyers de sacs jaunes ou de containers
- › Solution pour le compostage et ombricompostage : mise à disposition de l'équipement pour 20€ et formation
- › Gestion des 15 déchetteries présentes sur le territoire
- › Sensibilisation au réemploi



Assainissement

- › Collecte, transport, épuration des eaux usées, élimination des boues
- › Gestion des eaux pluviales urbaines pour les zones urbanisées ou à urbaniser
- › Prestation de contrôle des installations d'assainissement non collectif
- › Aide à la réhabilitation des installations



GEMAPI

- › Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Les compétences facultatives



Création ou aménagement et entretien de voirie

- › Création ou aménagement et gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire



Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

- › Construction, aménagement, entretien et gestion



Environnement

- › Préservation de l'identité et valorisation des espaces ruraux, forestiers et naturels et des paysages de l'agglomération
- › Sensibilisation du public et soutien à l'éducation au respect de l'environnement et accompagnement d'aménagements de loisirs d'intérêt communautaire en zone naturelle
- › Mise en valeur du patrimoine de pays observatoire de l'environnement)
- › Équipement, entretien de la signalétique et valorisation des chemins de randonnée
- › Lutte contre la pollution de l'air



Constitution de réserves foncières

- › Acquisition de tout immeuble dont la maîtrise serait nécessaire à la réalisation des objectifs du Projet d'Agglomération et à l'exercice des compétences de Nîmes Métropole



Culture

- › Organisation d'activités et de manifestations culturelles (Vendredis de l'Agglo, Nîmes Métropole Jazz Festival, ...)
- › Relier, coordonner, promouvoir et diffuser des activités culturelles
- › Apporter un soutien logistique et matériel aux actions de valorisation du patrimoine historique et culturel
- › Maintien des traditions et des langues régionales du territoire



Développement numérique

- › Couverture numérique pérenne et qualitative en haut débit
- › Développement du réseau de fibre optique Gecko permettant de connecter les sites administratifs et de proposer cette technologie aux entreprises du territoire



Tarifs, desserte... Ce qui change pour les usagers

Tout juste élu, Franck Proust, Président de l'agglomération, a annoncé une première mesure forte en matière de transports : **la baisse de la grille tarifaire du réseau Tango pour tous les scolaires.**
Objectif : s'adapter aux besoins pour alléger le budget des familles.

Si l'été évoque la plupart du temps repos et congés, le nouvel exécutif n'a eu qu'un seul mot d'ordre : au travail !

Ainsi très rapidement, des mesures fortes ont été prises. En premier lieu, **la baisse des tarifs des abonnements pour les scolaires**, votée lors du Conseil communautaire du 16 juillet dernier. C'est un effort important de Nîmes Métropole pour **soulager les familles face à l'incertitude économique** et à des difficultés pour certaines d'entre

elles. Désormais, les jeunes scolarisés de moins de 18 ans peuvent bénéficier de deux tarifs particulièrement avantageux, tenant compte de l'usage. Celui du plus jeune public se réduisant bien souvent à un aller-retour quotidien domicile-établissement scolaire.

- **45€ par an** pour un aller/retour par jour du lundi au vendredi pour les trajets domicile-école
Nouveauté Pass scolaire 2 voyages

- **70€ par an** pour des déplacements illimités sur l'ensemble du réseau Tango, contre **160 €/an** l'année dernière
Pass scolaire illimité

Cette baisse des tarifs représente pour la collectivité un effort d'un peu plus d'un million d'euros par an sur **7,2 M** de recettes annuelles. Le tarif de l'abonnement étudiant reste quant à lui inchangé, **160 €/an**, et les familles à bas revenu peuvent bénéficier du tarif solidaire à **90 €/an** (quotient familial < à 540).

Un réseau étendu, pour plus de liberté !

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, cette décision est accompagnée d'une autre tout aussi importante, l'amélioration de la desserte du territoire. Le réseau Tango assure dorénavant les services de transport en commun sur le secteur de Leins Gardonnenque.
Objectif : améliorer le service pour les scolaires...

Actuellement desservis par les lignes liO, les villages du territoire de Leins Gardonnenque bénéficient depuis la rentrée d'une offre de transports étoffée. L'enjeu était de réorganiser la desserte afin de faciliter les trajets domicile-établissements scolaires. En complément du réseau TER existant, qui permet de relier Nîmes en 16 minutes à partir de Saint-Géniès-de-Malgoirès, Tango reprend les services organisés par la Région et améliore les horaires et la capacité de transport. Pour les collèges et regroupements pédagogiques, les services restent inchangés. Pour les lycées, 5 lignes à vocation scolaire, une ligne commerciale ainsi que le maintien de la ligne 112 de liO sont à disposition des élèves.

OFFRE AMÉLIORÉE EN DIRECTION DE NÎMES

- Une amélioration des dessertes pour les lycées de Nîmes : un départ retardé de 10 minutes le matin pour une réduction des temps d'attentes devant les établissements scolaires

- Correspondances assurées depuis Albert Camus pour les lycées E. Hemingway/Dhuoda et G. Darboux/J. Raimu
- Rentrée de 9h assurée et le samedi, 1 service en complément de ceux de la Région

RETOURS OPTIMISÉS

- Les départs sont assurés plus tardivement depuis les lycées J. Raimu et G. Darboux
- Correspondance à Cadereau pour les élèves de G. Darboux
- 2 services à 17h10 au lieu d'un seul auparavant
- Toutes les communes du territoire bénéficient de retours supplémentaires le mercredi après-midi.
- Le samedi, 1 service en complément des services de la Région
- Pour la sortie de 16h, une correspondance se fait au collège de Saint-Géniès-de-Malgoirès + 1 service vers les communes ne dépendant pas du collège

Interview Jean-Marc Campello “Les transports, un enjeu fort du nouveau mandat”



Jean-Marc Campello

Vice-président de Nîmes Métropole, Délégué aux mobilités & infrastructures de transports.

Dans les tout premiers jours après votre installation, plusieurs mesures ont été prises ?

Il y avait des anomalies qu'il fallait immédiatement corriger. Le transport régional était moins cher pour les scolaires et les élèves venant depuis l'extérieur du territoire. Ils payaient moins cher que nos jeunes résidents qui se déplaçaient à l'intérieur pour une distance plus courte. Nous avons voté le nouveau tarif dès juillet.

Par ailleurs, pour les élèves de Leins Gardonnenque, les lignes et horaires ont été modifiés pour un meilleur service et notamment pour le Lycée A. Camus qui est le Lycée de secteur. Enfin, nous avons décidé le lancement des travaux pour rendre plus rapide et attractive la ligne de la Vaunage. L'aménagement de la traversée de Caveirac devrait permettre aux cars de sortir de la gangue des embouteillages. ●

La politique des transports, une des priorités du mandat ?

Notre Président a tracé la voie. S'il n'y a pas de transports, il n'y a pas d'agglomération. Les déplacements sont le quotidien de chacun. Ce sont eux qui permettent de fédérer nos communes, d'unifier notre territoire en répondant aux besoins de déplacement de notre bassin de vie. L'enjeu est fort car il faut améliorer l'offre pour obtenir un maillage de lignes cohérent tout en maîtrisant les coûts, développer l'utilisation du train en collaboration avec la Région. C'est aussi en agissant sur les pôles d'échanges, les vélos, le covoiturage et en développant des services innovants avec les autres activités de la ville comme le tourisme, la culture, les sports... que le pari peut être relevé ! C'est un enjeu de modernité qui doit permettre à l'Agglomération de Nîmes Métropole de relever le défi à la fois environnemental et de développement économique.

TER + BUS

LE DUO GAGNANT
Cohérence et adaptabilité oblige, il est prévu, d'ici à la fin de l'année, d'harmoniser le prix des abonnements scolaires Tango avec la KARTATOO TER + BUS de la SNCF. Cette carte permet de voyager de Nîmes vers les gares de Saint-Géniès-de-Malgoirès, Fons-St-Mamert, Nîmes-Pont-du-Gard et Générac via le train et le réseau Tango.

ZOOM VAUNAGE

Afin d'améliorer la fiabilité et la vitesse des transports en commun sur ce secteur, une voie dédiée aux bus va être créée au niveau de la traversée de Caveirac. Les travaux sont en cours et devraient s'achever d'ici la fin de l'année. Les utilisateurs des lignes Tango et liO habitant Langlade, Clarensac, Saint-Côme, Saint-Dionisy et Caveirac notamment, vont voir leur temps de trajet s'améliorer et leur usage facilité.



Soutenir les entreprises, une priorité immédiate

Franck Proust, élu Président de l'agglomération, affiche ses ambitions. Des objectifs clairs et cohérents pour le territoire en matière de développement économique. Il ne laissera pas tomber les entreprises et le prouve.

La gestion post-covid va engendrer une diminution du budget de l'ordre de 15 à 20 %, tant sur la section fonctionnement qu'investissement. L'objectif est donc d'aller vers une meilleure mutualisation avec la Région et avec le Département mais aussi d'aller chercher des fonds européens. Pour ce faire, la nouvelle équipe en place a pour crédo de réagir face à la crise et d'agir pour préparer l'après.

Etre engagé dans la bonne santé du territoire et mettre tout en oeuvre pour soutenir l'économie et aider les entreprises en cette période difficile avec des **dispositifs d'urgence**, tel est le plan d'action de la nouvelle Présidence.

Après le Conseil communautaire d'installation, Franck Proust frappe donc fort et vite avec **l'exonération partielle de la cotisation foncière des entreprises (CFE)**.

Le Projet de loi de finances rectificative 2020 (PLFR) prévoit dans son article 3 la possibilité donnée notamment aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de décider d'un dégrèvement exceptionnel de 2/3 du montant de la CFE pour certaines entreprises ressortant des secteurs suivants : hôtellerie, restauration, cafés, tourisme, événementiel, sport et culture.

Sur Nîmes Métropole, on peut estimer à **800 le nombre d'entreprises concernées**. La loi prévoit enfin que l'État compense 50 % de l'effort de Nîmes Métropole. Ce qui partage ainsi la charge fiscale : 1/3 l'entreprise, 1/3 Nîmes Métropole, 1/3 l'État. **Un plan d'action estimé à plus de 600 000€ pour l'agglomération.**



Actiparc Mitra



Georges Besse II

Interview Olivier Fabregoul “L'économie au service de l'attractivité et de l'emploi”



Olivier Fabregoul
Vice-président de Nîmes Métropole
Délégué au développement économique, au marketing territorial et aux relations extérieures.

Quelle est la philosophie de cette mesure d'exonération partielle de CFE durant la période du confinement ?

Sous l'impulsion du Président, notre action a été immédiate pour marquer notre proximité avec le tissu économique. Cette mesure se traduit concrètement par un soutien de Nîmes Métropole qui vise à reconstruire la trésorerie des entreprises issues des secteurs concernés et à les accompagner dans leur reprise d'activité. La dépense fiscale pour l'agglomération est coûteuse mais primordiale pour aider dans la mesure de nos moyens et de la légalité ceux qui font vivre notre territoire. Nos services ont estimé à 800 le nombre d'entreprises qui sont concernées.

Ce n'est qu'une première étape, d'autres mesures suivront rapidement pour établir un véritable plan de relance économique.

Au-delà des aides, ce dont ont besoin les entreprises, ce sont des actes, d'où une politique de relance des investissements forte malgré un contexte financier difficile.

Dans le contexte actuel, quelles sont les priorités en matière de développement économique ?

Comme le rappelle le Président, c'est avec les transports, les deux compétences fondatrices des agglomérations. Notre volonté est de préparer l'économie de demain. Face au fort taux de chômage qu'enregistre notre département, l'emploi est l'une des priorités du mandat. Notre territoire doit devenir plus attractif, nous devons libérer du foncier pour l'accueil de nouvelles entreprises. L'enjeu est bien là, nous devons repenser une agglomération à l'écoute des entreprises et de ses habitants en développant, avec celles et ceux dont c'est le métier et la responsabilité, des formations en adéquation avec les entreprises qui s'installeront sur le territoire.

Je suis tout à fait en phase avec la décision prise par le conseil communautaire de Nîmes Métropole qui a suivi la volonté de son Président Franck Proust de mettre en place l'exonération partielle de la CFE (cotisation foncière des entreprises). Nous avons par ailleurs souligné que cette mesure serait favorable aux TPE/PME.

Elle s'inscrit donc pleinement à la demande, faite dès le mois de juillet aux communautés de communes du département par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard, de mettre tout en oeuvre pour aider

les entreprises du territoire pendant la crise sanitaire. Nous sommes dans une période de transition avec une reprise partielle de l'activité et la mise en oeuvre d'un plan de relance dans lequel la CCI du Gard est d'ores et déjà engagée. Les 800 entreprises nîmoises concernées par l'exonération partielle de la CFE font évidemment partie des plus touchées. La cellule de crise d'Accompagnement et de prévention des entreprises en difficulté mise en place par la CCI Gard continue son action auprès des entreprises du territoire. •



Eric Giraudier
Président CCI Gard

WWW.NMJF.FR

NÎMES MÉTROPOLE
JAZZ
FESTIVAL

du 25 SEPTEMBRE
au 17 OCTOBRE 2020



14^e édition

 nîmes
métropole



#FiersDeNotreAvenir